



**24 heures  
Sur plusieurs  
semaines**



**Accessible  
à tous**

## POUR QUI ?

Toute personne volontaire, salarié ou demandeur d'emploi.

## FINALITÉS

Démarche volontaire permettant d'analyser les compétences professionnelles et personnelles, les aptitudes et les motivations afin de définir un projet professionnel.



## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ★ Identifier ses compétences actuelles et celles à développer
- ★ Déterminer les typologies de métiers correspondant à ses compétences et à ses goûts,
- ★ Distinguer et dépasser les freins à la mise en place de son projet
- ★ Construire et déployer son projet professionnel.



### PRÉREQUIS

- ★ Sans prérequis



## CONDITIONS D'INTERVENTION

- ★ Modalités de formation : Présentiel - Distanciel - Mixte
- ★ Rythme : séquentiel



### ÉQUIVALENCES ET PASSERELLES

- ★ Sans équivalence et passerelle

## NOS CONSULTANTS

- ★ Les bilans de compétences sont effectués par des consultants ayant des compétences nécessaires pour assurer l'accompagnement et le suivi du bilan de compétences.

## PROGRAMME DE FORMATION

### 1. PHASE PRÉLIMINAIRE

#### ANALYSE DE LA DEMANDE

- ★ Faire connaissance avec le salarié
- ★ Présenter la démarche du bilan, les méthodes employées
- ★ Retracer brièvement le parcours professionnel et personnel du salarié
- ★ Cerner la demande du bilan, les attentes
- ★ Définir en commun un plan de route du bilan de compétences
- ★ Présenter l'objectif de travail du prochain entretien

### 2. PHASE D'INVESTIGATION

#### ANALYSE DU PARCOURS PERSONNEL ET PROFESSIONNEL

- ★ Identifier les éléments permettant au salarié de retrouver le sens de son parcours
- ★ Repérer les fils conducteurs et les apprentissages réalisés tout au long de sa vie

#### ANALYSE DE LA PERSONNALITÉ, DES MOTIVATIONS ET DES CENTRES D'INTÉRÊTS

- ★ Identifier les éléments de la personnalité et les motivations
- ★ Clarifier les intérêts
- ★ Faire ressortir les valeurs professionnelles

#### REPÉRAGE ET ANALYSE DES COMPÉTENCES

- ★ Analyser ses principales activités en termes de capacités, de connaissances de personnalité et de facteurs de motivations
- ★ Repérer les compétences en termes de savoirs, savoir-faire et savoir-être
- ★ Apprécier les compétences repérées (niveau de maîtrise, d'intérêt)

#### REPÉRAGE DES PISTES D'ÉVOLUTIONS PROFESSIONNELLES

- ★ Déterminer les pistes possibles à partir des éléments repérés précédemment
- ★ Mener des recherches permettant de recueillir des informations sur les pistes
- ★ Faire le point sur les recherches effectuées et les informations recueillies
- ★ Prévoir un projet alternatif, le cas échéant

## PROGRAMME DE FORMATION

### 3. PHASE DE CONCLUSION

#### ÉLABORATION ET ANALYSE DU PROJET PROFESSIONNEL OU DES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

- ★ Repérer les éléments de motivation et les compétences pouvant être mis à profil dans ce projet
- ★ Identifier les atouts et les freins

#### CONSTRUCTION D'UN PLAN D'ACTION

- ★ Préciser les étapes nécessaires à la mise en œuvre du projet (démarche, formation) et l'échéancier

#### RESTITUTION DU DOCUMENT DE SYNTHÈSE

- ★ Restituer le document qui synthétisera les éléments issus du bilan, liés au projet

**LES + ARTUS RH**

- ★ Suivi post bilan sur 6 mois

Informations  
& Inscriptions

Artus RH - 72, avenue Marcel Dassault - 37200 TOURS  
[contact@artus-rh.com](mailto:contact@artus-rh.com) | Tél. 02 47 73 27 31

Référence document : D-E-Programme BC-VI | Date de création : 24/09/2021

Artus RH, SARL au capital de 10000€ SIREN 802 240 614 RCS Tours  
Organisme de formation agréé sous le numéro 24 37 03295 37 à la préfecture du Centre



## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- ★ Utilisation de questionnaires d'intérêts et de personnalité
- ★ Entretien individuel entre le consultant et le bénéficiaire
- ★ Travaux inter-sessions (recherche documentaire, recherche d'annonces...)

## OUTILS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- ★ Locaux respectant les critères d'Établissements recevant du Public (ERP) en terme de taille, disposition et équipement de la salle.
- ★ Paper board, vidéoprojecteur, prise de branchement pour matériel informatique (PC, enceintes, ...)
- ★ Remise du rapport écrit du bilan de compétences

## MODALITÉS DE SUIVI DE LA PRESTATION

- ★ Pendant le bilan : le bénéficiaire peut à tout moment solliciter son conseiller bilan pour une demande d'information, un conseil, etc.
- ★ Après le bilan : 6 mois après la fin du bilan, le conseiller reprend contact pour faire le point sur la situation et l'évolution du projet. Un entretien peut être proposé au bénéficiaire s'il le souhaite.
- ★ À la fin de chaque bilan de compétences un questionnaire de satisfaction à chaud est remis à chaque participant et un suivi post bilan de compétences sera effectué.

## RÉFÉRENTS

- ★ Responsable Formation : **Éric DEMOULIERE** - edemouliere@artus-rh.com - Tél : 07 61 79 40 15
- ★ Référent administratif et handicap : **Coralie MOYER** - cmoyer@artus-rh.com - Tél : 06 69 04 38 82
- ★ Référent pédagogique : **Ludovic POILLEUX** - lpoilleux@artus-rh.com - Tél : 07 64 86 04 51

## ACCESSIBILITÉ

- ★ Processus précis et concret : identification d'un potentiel handicap – détermination de la typologie du handicap (moteur, auditif, visuel, intellectuel, psychique ou visuel) – mise en place des compensations possibles et personnalisables en adéquation avec le besoin du stagiaire. L'ensemble des étapes est réalisé par le chef de projet avec l'assistance de la référente pédagogique handicap :  
**Coralie MOYER** – cmoyer@artus-rh.com –  
Tél : 06 69 04 38 82
- ★ Respect de la réglementation concernant l'accessibilité aux personnes en situation de handicap et application des conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap.
- ★ Vous trouverez via le QR code toutes les conditions d'accès d'Artus RH :



Toutes nos bureaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.